



## COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE LA REUNION

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 Mars 2016

Exercice 2014-2015

L'an deux mille seize, le lundi 21 mars à 19h30

Les adhérents du Comité Régional d'Équitation de La Réunion se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Golf du Bassin Bleu à St-Gilles Les Hauts, sur convocation faite par le bureau.

Il résulte de la feuille de présence que :

17 établissements sur 30 représentants 165 voix sur 314 sont présents (rappel : quorum voix exigé 79, quorum clubs exigé 9).

Après confirmation auprès de la FFE, Rico Nourry ne peut pas prendre part au vote. En effet en 2015 il était affilié à la FFE avec l'Association des Cavaliers randonneurs qui n'est pas affilié à la FFE en 2016. Son nouveau club le Gite des abeilles n'existait pas en 2015.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h30.

L'assemblée est présidée par la Présidente Mme Carole PAYET qui déclare que l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer conformément à ses statuts.

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme Florence SCHUPP.

Membres du comité présents : Anne-Cécile Chabert – Boris De Lachapelle – Rita Etienne - Céline Frouin - Carole Payet – Florence Schupp - Judex Therméa – Pascal Pinson – Julien Nassibou – Gaël Armengaud – Muriel Gougeon – Jacques Chapeau – Eric Blitz

**Mme Carole PAYET rappelle l'ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès verbal de l'AGO du 23 Mars 2015
- 2) Rapport moral et d'activité 2014-2015
- 3) Rapport financier présenté par Mr Bertin, Expert comptable
- 4) Budget prévisionnel 2015-2016
- 5) Questions diverses

- 
- 1) Approbation du procès verbal de l'AGO du 23 Mars 2015

Le procès verbal de l'assemblée générale du 23 Mars 2015 pour l'exercice 2013/2014 est lu par la présidente et soumis au vote de l'assemblée.

2

Résultats des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 165

Le procès verbal de l'assemblée générale du 23 Mars 2015 est approuvé à la majorité.

## 2) Rapport moral et d'activité 2014-2015

Présentation du bilan moral de l'activité 2014/2015 contenant également les activités prévisionnelles 2015/2016, par la Présidente, Mme Carole Payet. Madame la Présidente propose de ne pas lire entièrement le rapport moral, comme cela se fait à la Fédération, étant donné que tout le monde l'a reçu et, a priori, lu.

Madame la Présidente ouvre le débat sur le rapport moral. Elle rappelle le contrat pluriannuel signé avec la Région et demande aux clubs de faire des propositions d'actions. Selon Antoine Pernollet, il y a trois dossiers importants : la formation, la communication et le matériel.

Antoine Pernollet s'interroge quant à la mise en place future du BPJEPS. Carole Payet et Florence Schupp ont recontacté le CREPS qui souhaite mettre en place la formation avant la mise en place effective de la réforme. Le CRE relancera régulièrement le CREPS afin de connaître l'avancée pour que les clubs puissent s'organiser.

Concernant les formations, Eric Blitz rappelle que la volonté doit venir des clubs. Antoine Pernollet précise qu'il y a des périodes creuses dans l'année et qu'il serait judicieux de faire venir des intervenants lors de ces périodes : Noël, Juin. Il faudrait une mutualisation des clubs pour la formation avec le FAFSEA. De plus, d'autres formations sont possibles : incendie, poids lourd, SSTT....

Christian Rogier rappelle que le CROS propose des formations pour les associations. Le CRE pourrait peut-être envoyer des membres, en tant qu'association.

L'achat de matériel pédagogique pour les clubs, avec prise en charge du transport et des taxes par le CRE, est prévu pour l'exercice 2015- 2016. La question se pose de savoir où on entrepose le matériel comme les lisses de dressage si le CRE en commande.

Carole Payet signale que la Fédération va changer les statuts des CRE, suite à la modification des régions en métropole. Il a été demandé pour les DOM TOM une réduction du nombre de personnes nécessaire pour le comité directeur, actuellement 16, pour que l'on puisse établir 2 listes lors des élections. Il faudrait également revoir le quota entre les associations et les structures professionnelles, de plus en plus nombreuses. Ainsi les prochaines élections auraient lieu fin 2017 et non début 2017.

Vote du rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 165

Le rapport moral est approuvé à la majorité.

CP  
f

## 1) Rapport financier 2014-2015



Présentation du bilan financier par M. Michel Bertin, expert-comptable.

Total du bilan : 165 625€  
Chiffre d'affaires : 49 571€  
Résultat net comptable : 31 864€

Antoine Pernellet demande à quoi correspondent les créances. Carole Payet rappelle qu'une cavalière n'a toujours pas remboursé au CRE sa participation aux Championnats de France 2013. Celle-ci n'est plus licenciée et les courriers de relances effectués sont retournés au CRE.

Vote du rapport financier :

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 165

Le bilan financier est approuvé à la majorité.

## 2) Budget prévisionnel 2015-2016

Présentation du budget prévisionnel 2015/2016 par Mme Carole Payet, présidente qui rappelle que 6 mois de ce budget sont déjà écoulés.

Le budget fait apparaître un total de dépenses de 73 469€ financés par la dotation fédérale, les subventions et une partie de l'épargne du CRE.

Carole Payet rappelle que la Grande Chevauchée de l'Est a déjà eu lieu et a donc déjà reçu sa dotation.

Antoine Pernellet revient sur la dotation concours du CRE, normalement attribuée pour les boxes démontables, les flots et les plaques. Or certains clubs ne jouent pas le jeu et ne proposent pas de boxes démontables. Il pose la question de savoir si la dotation ne pourrait pas leur être retirée. Corinne Esclavy suggère que les clubs n'utilisant pas de boxes démontables proposent, en contrepartie, des boxes en dur à 20€.

Eric Blitz soulève à nouveau la possibilité de sous-traiter l'installation des boxes.

Carole Payet rappelle que certaines des actions financées par la convention tri-annuelle de la Région comprennent l'aide au financement de matériel pédagogique (Cso, Trec, Handicap...) et d'équipements à vocation développement durable : récupération eau de pluie, fumière....

Vote du budget prévisionnel :

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 165

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité.

### 3) Questions diverses

Aucune question écrite n'est parvenue au CRE. Carole Payet accepte cependant d'ouvrir le débat.

Christian Rogier fait part de son étonnement quant à la disparition de certains officiels sur les listes. Il faut que les clubs fassent bien apparaître les officiels sur les programmes.

Myriam Guy souhaite connaître la liste des officiels de compétition, il lui est conseillé de consulter le site de la FFE.

Rico Nourry fait part de son inquiétude concernant les sentiers pour le tourisme équestre. Il y a trop peu de sentiers entretenus pour accueillir tous les professionnels du tourisme équestre. Il fait remarquer que légalement il n'est plus possible de faire de la randonnée sur plusieurs jours (pas de balisage des sentiers).

Zélie Sarrazin rapporte également des problèmes au Maido sur des sentiers à usage uniquement équestres et qu'utilisent à tort les VTT et les quads. De plus certains sentiers sont extrêmement abîmés par les quads. Zélie demande si le CRE pourrait appuyer une plainte faite par eux auprès des gendarmes et faire du lobbying auprès de l'ONF, pour interdire l'accès des sentiers équestres, aux différents engins. Nous lui demandons de nous faire parvenir un courrier à ce sujet.

Rita Etienne et Martine Vangrevelinghe informent qu'elles ont été contactées par le Conseil Départemental et le Conservatoire du Littoral afin de connaître les sentiers utilisés par les clubs dans le cadre d'une étude.

Le CRE propose d'envoyer un mail aux clubs de tourisme équestre afin de faire un état des lieux des sentiers qu'ils souhaitent faire ouvrir ou entretenir. Le CRE fera remonter ces informations à qui de droit.

Rico Nourry demande si le CRE souhaite se réinvestir dans la tenue d'un stand au Salon du Cheval, ou bien à EquitaLyon pour améliorer la visibilité des sports équestres à la Réunion. Pierre Navarro soumet l'idée de faire des publications dans les magazines spécialisés.

Judex Therméa approuve l'idée d'un salon national, mais propose de commencer pas refaire un salon du cheval local comme cela avait été fait en 2001 à La Redoute.

Le sujet sera débattu en réunion du CRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h30.

La Présidente :

Carole PAYET



La Secrétaire :

Florence SCHUPP

